



COMMUNICATION INCLUSIVE

Mode d'emploi

CDEC
DE QUÉBEC



Entrepreneuriat
au féminin

Le présent guide a été élaboré par la **CDEC de Québec** dans le cadre du projet Entrepreneuriat au féminin, avec l'appui financier de **Femmes et Égalité des genres Canada**.

Recherche et rédaction

Morgane Viguet, chargée de projet, CDEC de Québec

Révision

Micheline Coté, adjointe à la direction, CDEC de Québec

Toute demande de reproduction totale ou partielle doit être faite à la CDEC de Québec à l'adresse suivante : reception@cdecdequebec.qc.ca.

© Tous droits réservés

ISBN 978-2-9818984-4-9 (version imprimée)

ISBN 978-2-9818984-5-6 (version PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec. 2020

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada. 2020

TABLE DES MATIÈRES

MISE EN CONTEXTE	4
ÉCRITURE INCLUSIVE : ENTRE ENJEUX LINGUISTIQUES ET JEUX DE POUVOIR POLITIQUES	5
Écriture inclusive, communication non sexiste : de quoi parle-t-on?.....	5
La langue française n'est pas neutre.....	5
Le masculin générique aussi neutre que le suffrage était universel avant 1940.....	6
« Le masculin l'emporte sur le féminin » : une règle arbitraire et discriminante.....	6
La féminisation comme outil de l'égalité.....	6
De l'oubli à l'invisibilité des femmes.....	6
La féminisation n'a rien de nouveau.....	7
Le rôle d'avant-garde du Québec.....	7
La boîte à arguments.....	8
Argument d'utilité ou de futilité : « Les combats sont ailleurs ».....	8
Argument de lisibilité : « Cela nuit au texte ».....	8
Argument d'esthétique : « Autrice ce n'est pas beau ! ».....	9
Argument du prestige : « Certaines femmes elles-mêmes nomment leur métier au masculin ».....	9
Argument de la tradition : « C'est le péril mortel pour la langue de Molière ».....	9
Le questionnement de l'inclusion : « La féminisation reproduit la binarité de genres ».....	10
Conclusion : pour une égalité inscrite dans la langue.....	10
L'ÉCRITURE INCLUSIVE : MODE D'EMPLOI	11
Féminisation des noms et des textes.....	11
Féminisation des mots.....	11
Utilisation des doublets.....	12
Formes ou graphies tronquées.....	12
Formulations neutres.....	14
Récapitulatif des différents procédés de féminisation linguistique.....	14
Repenser le texte en quelques exemples.....	15
Aller plus loin dans l'écriture inclusive.....	16
Le masculin ne l'emporte plus.....	16
Écriture non binaire.....	16
Au-delà de l'écriture.....	18
À l'oral.....	18
Dans les sujets d'une communication (textes, images, vidéos).....	18
Dans les événements (tribune et temps de parole).....	19
Conclusion : vers une inclusion plus large.....	19
ÉPILOGUE	20
BOITE À OUTILS	21
Étapes clés & bonnes pratiques.....	22
Lexique.....	23
Ressources.....	26

MISE EN CONTEXTE

Dans le cadre du projet Entrepreneuriat au féminin, la CDEC de Québec s'est donné comme mandat la réalisation d'un guide sur la *Communication inclusive* afin de rendre accessibles, pérennes et transférables les expériences et apprentissages faits dans le cadre de cette initiative.

Ce document est avant tout un guide descriptif et non prescriptif. Il a pour vocation de présenter les **différentes réflexions et pratiques autour de l'écriture inclusive** et plus largement de la communication non sexiste. Il a pour but de vous aider à cheminer dans l'adoption d'une politique allant en ce sens en ayant tous les éléments en main pour adopter des règles adaptées à vos réalités et à vos besoins.

En effet, l'écriture inclusive est évolutive et en pleine construction. Il n'y a pas de formules magiques mais un ensemble de techniques et de choix à faire en fonction d'enjeux et d'objectifs pré-ciblés.

ÉCRITURE INCLUSIVE : ENTRE ENJEUX LINGUISTIQUES ET JEUX DE POUVOIR POLITIQUES

Qu'est-ce que l'écriture inclusive ou la communication non sexiste et pourquoi adopter de telles pratiques?

L'écriture inclusive amène à se poser la question des inégalités au travers de la langue.

Cette partie montrera en quoi l'adoption de règles (visant l'orthographe, la grammaire et la syntaxe) contribue à lutter contre les inégalités des sexes et de genre au sein de la société.

Écriture inclusive, communication non sexiste : de quoi parle-t-on?

L'écriture inclusive vise à redonner de la visibilité aux femmes*¹ et aux personnes non binaires grâce à différents procédés (féminisation des mots, formulations neutres, accords grammaticaux...). Autrement dit, c'est un ensemble de techniques de rédaction qui vise à adapter la syntaxe et la grammaire afin de ne plus utiliser le masculin générique. Nous aborderons plus en détails chacun des procédés dans la deuxième partie.

Selon Basile Groussin, le terme « écriture inclusive » est probablement l'expression la plus utilisée dans le langage courant². Il existe également d'autres appellations : rédaction épïcène, formulation neutre, ou encore langage non sexiste. On parle aussi de plus en plus de rédaction non binaire.

Pour de plus amples informations sur ces différentes terminologies, vous pouvez vous référer à **l'annexe 2 : Lexique**.

Dans ce guide, nous utiliserons le terme d'écriture inclusive car elle englobe les principes de l'écriture épïcène tout en laissant place à une inclusion plus grande.

Nous parlerons plus largement de communication non sexiste et inclusive. Cela permet non seulement d'englober l'oral puisque le langage ne se limite pas à l'écrit ; mais également d'intégrer une représentation plus équitable dans les communications au sens large (événements, visuels, rapports, articles...). Enfin, cela soulève également la question d'une inclusion au-delà du genre et du sexe.

La langue française n'est pas neutre

La langue française n'est pas neutre, et ce, à plusieurs niveaux. D'une part, elle ne peut prétendre à la neutralité en se conjuguant, en se déclinant uniquement au masculin. D'autre part, elle est le fruit de choix idéologiques et stratégiques.

1 Le terme « femmes » englobe toutes les personnes qui s'identifient en tant que femmes. De même pour le terme « hommes », celui-ci regroupe toutes les personnes qui s'identifient en tant qu'hommes.

2 Basile Groussin, *Résumé des recherches sur l'écriture inclusive*, Fondation McConnell, 20 mars 2019, p. 3.

» LE MASCULIN GÉNÉRIQUE AUSSI NEUTRE QUE LE SUFFRAGE ÉTAIT UNIVERSEL AVANT 1940

Quand on parle de masculin universel ou générique, on sous-entend que le masculin marque le neutre, qu'il englobe alors les hommes, les femmes et les personnes non binaires. Or, dans la langue française, le neutre n'existe pas. Il y a deux genres : le féminin ou le masculin. Même si l'on essaie de lui donner cette visée universelle, une rupture s'opère dans la pensée, ce qui génère automatiquement moins de représentations de femmes dans les esprits qu'une formulation épiciène ou féminisée.

« En 1936, les ouvriers indignés votèrent la grève. » En termes d'images, ce n'est pas la même chose que de dire : « En 1936, les ouvriers et ouvrières indigné.e.s votèrent la grève. ».³

De même, si on dit « les pharmaciens » de manière générale, on pense plus naturellement à des hommes même si plus de la moitié des pharmaciens sont des pharmaciennes. Et cela est encore plus préjudiciable dans des métiers à prédominance masculine ou dans les métiers de pouvoir où les femmes sont encore peu nombreuses.

Par ailleurs, on pourrait faire le parallèle avec l'histoire du suffrage universel. Le masculin n'est pas plus neutre que le suffrage n'était universel avant 1940 au Québec et 1944 en France. On parlait pourtant de suffrage universel même si la moitié de la population en était exclue.⁴

» « LE MASCULIN L'EMPORTE SUR LE FÉMININ » : UNE RÈGLE ARBITRAIRE ET DISCRIMINANTE

La règle de grammaire selon laquelle le « masculin l'emporte sur le féminin » est apparue au XVII^e siècle, avec la création de l'Académie française. Elle n'a rien d'inhérent ou de naturel à la langue. Et le but était d'ailleurs d'asseoir la domination masculine, le masculin étant considéré à l'époque comme plus noble : « *Quand les deux genres se rencontrent, il faut que le plus noble [le masculin] l'emporte.* » (Dominique Bouhours, 1676), « *Le genre masculin est réputé plus noble que le féminin, à cause de la supériorité du mâle sur la femelle* » (Nicolas Beauzée, 1767).

Auparavant, on utilisait l'accord de proximité (l'homme et la femme sont belles / la femme et l'homme sont beaux) ou l'accord de majorité (les femmes et l'homme sont belles / les hommes et la femme sont beaux).

La féminisation comme outil de l'égalité

» DE L'OUBLI À L'INVISIBILITÉ DES FEMMES

Si aujourd'hui le masculin générique et l'accord grammatical sont utilisés dans le but d'alléger la syntaxe, cela a pour effet pervers d'effacer les femmes et les personnes non binaires du discours et ainsi, de renforcer les iniquités de sexe et de genre déjà présentes dans la réalité sociale.

*Les femmes sont déjà les grandes oubliées de l'histoire.
Doivent-elles rester les invisibles du présent?*

3 L'Obs, *Sexisme et écriture inclusive : le masculin doit-il forcément l'emporter sur le féminin*, décembre 2017.

4 La documentation Française, *Pour une communication publique sans stéréotype de sexe*, Paris, 2016, p. 13.

Aussi, la féminisation des textes permet de mieux rendre compte de la réalité et de redonner leur place aux femmes dans les écrits, les discours et donc au sein de la société elle-même.

La féminisation est un enjeu d'égalité et un outil puissant d'éducation. Si on veut que nos filles aspirent un jour à devenir, ingénieure, metteuse en scène, docteure, développeuse web..., il est primordial que les mots existent, soient reconnus et utilisés.

>> LA FÉMINISATION N'A RIEN DE NOUVEAU

De nombreux noms de métiers féminins existaient au Moyen-Âge et ont été supprimés par l'Académie française en même temps que le droit des femmes à exercer ces métiers.

C'est le cas notamment du mot *autrice*, qui contrairement à ce que l'on pense, n'est pas un mot nouveau. Michaël Lessard souligne d'ailleurs l'écart de prestige entre les mots conservés et ceux bannis, comme « spectatrice » et « serveuse » qui sont restés contrairement à « philosophe » et « capitaine ». ⁵

Finalement, tant que les femmes n'étaient pas dans des métiers de pouvoir ou de prestige, la forme féminine ne posait pas problème. ⁶

Par ailleurs, les ouvrages en ancien français utilisaient déjà des pratiques de féminisation des textes :

> *De bons danseurs et dancereses* (XV^e siècle)

Exemple de doublet de noms, Clériadus et Meliadice : roman en prose du XVe siècle, éd. Critique par Gaston Zink, Genève, Droz, 1984, p. 106. (Textes littéraires français; 328).

> *Les noms de ceux et de celles qui* (1661)

Exemple de doublet de pronoms, Sieur DE SOMAIZE, *Le grand dictionnaire des pretieuses, historique, poetique, géographique [...]*, Paris, Jean Ribou, 1661, p. de t. ⁷

>> LE RÔLE D'AVANT-GARDE DU QUÉBEC

Au Québec, le mouvement pour la féminisation tire son origine de l'arrivée massive des femmes sur le marché du travail, dès la fin des années 70. « Le fait que des postes autrefois réservés aux hommes se soient ouverts aux femmes a créé un besoin : il fallait former des titres d'emploi au féminin et accorder une meilleure représentation aux femmes dans les textes en contexte socioprofessionnel. » ⁸

Ainsi, dès 1979, l'Office québécois de la langue française (OQLF) affirme sa position pour la féminisation avec un avis recommandant l'emploi de variantes féminines pour les noms de métier. Puis, dans un second avis, en 1981, il énonce les principes de base de la féminisation des textes.

En 2015, le nouvel avis, intitulé *Féminisation des appellations de personnes et rédaction épiciène*, fait état des procédés disponibles en français lorsqu'il s'agit d'offrir une visibilité équitable aux femmes, démontrant ainsi que les empêchements à la rédaction épiciène sont davantage de nature psychosociale que linguistique.

Au fil des années, le Québec a développé une riche expertise en matière de féminisation linguistique. Il fait figure d'avant-garde auprès de ses homologues francophones. Les noms féminins de titres ou de fonctions sont maintenant en grande partie entrés dans l'usage. Aujourd'hui, le défi c'est de réussir à abandonner le masculin générique au profit d'une rédaction non sexiste et inclusive. Celle-ci suppose une autre façon de penser les phrases et demande la révision de nos habitudes rédactionnelles comme nous le verrons en deuxième partie.

5 Julie Levasseur, *L'ABC de la rédaction inclusive*, montrealcampus.ca, 20 septembre 2017.

6 L'Obs, *Sexisme et écriture inclusive : le masculin doit-il forcément l'emporter sur le féminin*, décembre 2017.

7 Office québécois de la langue française, *Formation sur la rédaction épiciène*, p. 7.

8 *Ibid.*, p. 6.



La boîte à arguments

Différents types d'arguments sont évoqués à l'encontre de l'écriture inclusive (fluidité, lisibilité, futilité, beauté, tradition...). Certains soulèvent des questions de fond, d'autres sont avant tout des mythes à déconstruire.

Cette section s'est inspirée, en partie, du guide pratique « *Pour une communication publique sans stéréotype de sexe* », réalisé par La documentation Française.⁹

* ARGUMENT D'UTILITÉ OU DE FUTILITÉ : « LES COMBATS SONT AILLEURS »

Pour certaines personnes, c'est une question accessoire. Les combats sont ailleurs : violences faites aux femmes, égalité salariale, conditions de travail ou hypersexualisation. Ces combats sont bien évidemment d'une importance extrême, mais ils se retrouvent aussi dans l'écriture. Le tout est lié. L'écriture inclusive ne cherche pas à se substituer aux autres combats féministes, mais vient au contraire les appuyer.



Le fondement même des inégalités est ancré dans la langue. Celle-ci porte les stigmates de la société sexiste dans laquelle elle s'est développée. On peut penser que c'est un détail, mais la langue structure la façon même de penser. « Le discours n'est pas simplement un instrument de l'influence, mais bien le lieu de l'influence. » (Agence de communication Mots-Clés).¹⁰

Ainsi, pour Lori Saint-Martin (professeure au Département d'études littéraires à l'Université du Québec à Montréal) : « La langue influence les mentalités. Les mentalités influencent les actions. Si on a entendu depuis l'enfance que le masculin l'emporte sur le féminin, à une réunion professionnelle, on ne sera pas choqué de voir la même chose au moment de prendre la parole ». ¹¹

* ARGUMENT DE LISIBILITÉ : « CELA NUIT AU TEXTE »

On évoque souvent l'argument de lisibilité et d'accessibilité à la langue. L'écriture inclusive risquerait d'alourdir le texte et de rendre l'apprentissage du français plus compliqué.

Cet argument est, à notre avis, issu des balbutiements de l'écriture inclusive qui invitait à utiliser presque systématiquement les doublets féminins/masculins (ex. représentants et représentantes, travailleurs et travailleuses). Aujourd'hui, on évoque également cet argument de lisibilité à l'encontre des formes tronquées. Or, il existe de très nombreuses techniques, certaines beaucoup moins lourdes, pour arriver aux mêmes fins.

Par ailleurs, la langue française est loin d'être simple, mais elle n'est pas neutre non plus et son apprentissage ne devrait se faire au détriment de personne.

Le fait de recourir à l'écriture inclusive ne va pas forcément rendre l'apprentissage plus complexe, l'objectif étant de varier les techniques pour maintenir la lecture simple et fluide.

Il s'agit surtout de trouver de nouvelles façons d'apprendre et de penser la langue à la base en développant de nouveaux réflexes. Les règles de proximité ou de majorité que l'on a évoquées fonctionnaient d'ailleurs auparavant et suivent une certaine logique.



Finalement, c'est une nouvelle gymnastique linguistique à développer. Cela représente un défi important par rapport à nos habitudes. Cette transition ne peut se faire du jour au lendemain, mais c'est une réforme essentielle pour l'égalité.

⁹ La documentation Française, *op. cit.*, p. 13-15.

¹⁰ Raphaël Haddad et Carline Baric, *Manuel d'écriture inclusive, Mots-Clés*, septembre 2016, p. 4.

¹¹ Annabelle Caillou, *Le débat sur l'écriture inclusive fait aussi rage au Québec*, Le Devoir, 16 novembre 2017

* ARGUMENT D'ESTHÉTIQUE : « AUTRICE CE N'EST PAS BEAU ! ».



Cet argument est probablement le plus réfutable de tous. Qu'est-ce qui définit si un mot est beau ou pas si ce n'est l'usage, l'habitude qu'on en a? En quoi autrice serait plus moche qu'auteur? C'est purement subjectif.

Le choix du mot autrice n'est pas anodin. Tombé en désuétude, ce mot fait aujourd'hui grincer des dents. On lui préfère, bien souvent, la variante « auteure » plus discrète, voire muette. Pourtant, comme on le disait, ce mot n'a rien de nouveau et probablement qu'à l'époque médiévale, personne ne s'offusquait de son son. Ce qui a posé problème au XVII^e siècle, c'était son sens. Le fait qu'une femme puisse écrire.

* ARGUMENT DU PRESTIGE : « CERTAINES FEMMES ELLES-MÊMES NOMMENT LEUR MÉTIER AU MASCULIN ».

C'est d'autant plus valable en France, où l'on continue d'utiliser des termes comme « Madame Le Maire ou Madame le professeur ».

Même lorsque la forme féminine existe, certaines femmes veulent à tout prix utiliser la forme masculine pour des raisons de prestige. Le fait d'associer le prestige d'une profession au genre masculin est symptomatique d'une société ancrée dans un sexisme historique. Par le passé, les femmes étaient écartées de ces métiers. Les formes féminines n'avaient alors pas lieu d'exister. Mais dès lors que les femmes y ont accès, il n'y a plus de raison de ne pas féminiser ces noms de métier.

Cet argument va d'ailleurs de pair avec l'homonymie : deux termes identiques peuvent exprimer deux réalités différentes. Exemple : pharmacienne (femme ayant un doctorat en pharmacie, qu'elle exerce en officine ou autre VERSUS femme du pharmacien comme c'était l'usage à l'époque où seuls les hommes pouvaient exercer cette profession). Aussi, certaines femmes ne veulent pas utiliser le terme féminin car son utilisation passée renvoie à un usage très différent et professionnellement moins valorisant, puisque rattaché à cette image de la « femme de », qui existe uniquement à travers son mari.



Les usages langagiers devraient s'adapter aux usages sociaux. Si la société évolue, la langue devrait emboîter le pas. L'usage du féminin pour un poste traditionnellement masculin ne diminue en rien les compétences des femmes qui les occupent.

* ARGUMENT DE LA TRADITION : « C'EST LE PÉRIL MORTEL POUR LA LANGUE DE MOLIÈRE »

C'est l'argument phare de l'Académie française. Or, nous l'avons vu, notre langue elle-même est le fruit d'une construction et d'une évolution. Parler de tradition est donc quelque peu absurde.

À ce sujet, la comédienne Typhaine D renverse les rôles dans son spectacle *La Pérille Mortelle* : cette fois-ci le féminin l'emporte sur le masculin. Avec beaucoup d'humour et d'éloquence, elle ridiculise certains arguments et met judicieusement en lumière le sexisme dissout dans la langue française.¹²

Rappelons que ce n'est qu'en 1980, avec la nomination de Marguerite Yourcenar, qu'une première femme perce le cercle de l'Académie française. Aujourd'hui encore, les femmes y sont en grande minorité puisqu'elles sont au nombre de quatre sur trente-cinq.



Le propre d'une langue vivante est qu'elle n'est pas figée. On accepte des nouvelles règles, des nouveaux mots, du joul, du verlan, ainsi que des mots étrangers. Pourquoi cela semble-t-il si compliqué quand il s'agit de redonner au féminin ses lettres de noblesse?

¹² Typhaine D, *La Pérille Mortelle*, 2019.

Notons, néanmoins, qu'en février 2019, l'Académie française s'est résolue à la féminisation des noms de métiers. « S'agissant des noms de métiers, l'Académie considère que toutes les évolutions visant à faire reconnaître dans la langue la place aujourd'hui reconnue aux femmes dans la société peuvent être envisagées », souligne le rapport rédigé par une commission présidée par l'historien Gabriel de Broglie, 87 ans, et composée de la romancière et essayiste Danièle Sallenave, du poète d'origine britannique Michael Edwards et de l'écrivaine et biographe Dominique Bona. (Sources AFP)

* LE QUESTIONNEMENT DE L'INCLUSION : « LA FÉMINISATION REPRODUIT LA BINARITÉ DE GENRES »

Plutôt qu'un argument, il s'agit ici d'un questionnement à avoir pour s'assurer que la féminisation puisse prendre en compte les personnes non binaires.

Comme nous le verrons, il existe de nombreux modes de féminisation. Certains permettent d'éviter d'entretenir une conception binaire du genre et, par là même, d'être inclusifs pour tout le monde.



Ces questionnements sur la non-binarité sont encore récents. C'est pourquoi nous pensons que la réflexion autour de cet enjeu contribuera à faire évoluer un peu plus les techniques d'écriture inclusive dans un proche avenir.

Conclusion : pour une égalité inscrite dans la langue

Pour conclure cette première partie, la langue n'est clairement pas neutre. Même si le sujet fait polémique, au regard de l'histoire, on ne peut néanmoins ignorer l'impact et l'importance de la langue dans les inégalités entre les sexes. Celle-ci témoigne autant qu'elle participe à la construction et au maintien des discriminations et des stéréotypes de sexe et de genre.

Est-ce qu'on peut feindre une société égalitaire, si tous les jours, on utilise un mode de pensée qui infériorise ou occulte les femmes et les personnes non binaires? Peut-on réellement prétendre que cela n'a pas de conséquence sur nos perceptions. Même si cela s'opère de façon inconsciente, cela n'en reste-t-il pas moins insidieux?

L'ÉCRITURE INCLUSIVE : MODE D'EMPLOI

La langue offre un éventail de techniques d'écriture inclusive et toutes les pratiques ne font pas consensus. Certaines sont recommandées par les milieux institutionnels, d'autres par les milieux engagés. Les différentes recommandations entrent parfois en contradiction alors qu'elles poursuivent le même objectif d'être plus égalitaires.¹³

Féminisation des noms et des textes

La féminisation lexicale touche les mots (avoir une forme féminine pour un mot) alors que la rédaction épiciène touche le texte. La féminisation des textes consiste à abandonner progressivement le masculin générique en utilisant différentes techniques comme la formulation neutre, l'utilisation de doublets féminins/masculins ou les accords grammaticaux. Elle joue sur les structures, les pronoms et les styles utilisés.

» FÉMINISATION DES MOTS

Exemple : sergent / sergente, tuteur / tutrice, golfeur / golfeuse.

Dans sa Banque de dépannage linguistique, l'Office québécois de la langue française a mis en place un répertoire des appellations des personnes permettant de trouver les formes féminines de mots traditionnellement masculins.

« Le terme appellation de personne est très général. Il inclut les noms de métiers et de professions, les titres, les grades ainsi que les fonctions et les appellations d'emploi. Il englobe également les noms qui désignent les femmes et les hommes engagés dans différentes activités sociales, artistiques, sportives ou autres, et les noms qui indiquent l'état ou le statut des personnes. »¹⁴

Le but n'est pas de connaître toutes les formes par cœur, mais d'avoir le réflexe de consulter le répertoire pour utiliser les formes féminines adéquatement.

La féminisation des noms traditionnellement masculins va également de pair avec la masculinisation des appellations traditionnellement féminines.

De plus, quand on parle de féminisation des noms, cela ne vise pas uniquement les métiers, les activités, les grades, etc. D'autres mots peuvent être concernés comme fraternité ou patrimoine. Ces mots ont aujourd'hui une vocation générique, pourtant, étymologiquement, ils sont associés aux hommes et, historiquement, ils sont apparus dans un contexte où les femmes en étaient exclues. Aujourd'hui, on peut leur substituer sororité et matrimoine.

¹³ Basile Groussin, *op. cit.*, p.7.

¹⁴ Office québécois de la langue française : Banque de dépannage linguistique.

>> UTILISATION DES DOUBLETS

Le doublet, c'est l'utilisation conjointe des termes féminins et masculins.

Exemple : « les administrateurs et (les) administratrices ». (Il est possible d'enlever le second article (ici « les ») dans l'esprit d'alléger la phrase.)¹⁵

D'apparence simple, l'utilisation du doublet soulève néanmoins certaines questions comme l'ordre des substantifs (masculin-féminin ou féminin-masculin). Ce choix n'est, en effet, pas anodin et ne sera pas le même selon les types d'organisations. Il relève d'enjeux éminemment politiques.

Ainsi, le milieu privé (entreprises) préfère l'ordre masculin-féminin avec accord masculin, le milieu institutionnel (gouvernements, universités) privilégie l'ordre féminin-masculin avec accord masculin, et les milieux plus engagés (OBNL) optent pour l'alternance aléatoire des formes avec accord de proximité¹⁶ ou encore pour l'utilisation de l'ordre alphabétique pour varier afin de ne pas systématiquement mettre le masculin en premier, par habitude, ou en second, par « galanterie ». ¹⁷ (Exemple : égalité femmes-hommes, les lycéennes et les lycéens, les sénateurs et les sénatrices.)

Par contre, il est important de préciser, que si ce mode donne plus de visibilité aux femmes, il renforce toutefois une vision binaire et donc exclut toutes les personnes qui ne s'identifient ni en tant que femmes ni en tant qu'hommes.

>> FORMES OU GRAPHIES TRONQUÉES

- > Les étudiant-e-s / Les étudiants-es
- > Les étudiant.e.s / Les étudiant.es
- > Les étudiant·e·s / Les étudiant·es
- > Les étudiantEs
- > Les étudiant/es
- > Les étudiant(e)s
- > Les étudiant[e]s

Plusieurs formes sont actuellement utilisées (tiret, point, point médiant, E majuscule, barre oblique, parenthèses, crochets).

Notons que deux usages coexistent en ce qui concerne les tirets, les points et les points médians pour le pluriel : **certain.e.s** mettent la marque du féminin entre les signes, tandis que **certain.es** autres allègent en enchaînent la marque du féminin et celle du pluriel.

Dans tous les cas, il importe, par souci de cohérence et de lisibilité, d'utiliser la même forme tronquée tout au long d'un même texte, voire d'utiliser la même forme pour toutes les communications d'une entreprise.

¹⁵ Gouvernement du Canada, *Guide de rédaction épiciène de Condition féminine Canada*.

¹⁶ Basile Groussin, *op. cit.*, p. 6.

¹⁷ La documentation Française, *op.cit.*, p.31.

Il est à noter que ces graphies tronquées ne sont pas recommandées par les milieux institutionnels, hormis dans le cas d'espace restreint. « Selon l'OQLF, elles nuisent à la lisibilité des textes et auraient causé « un grand tort à la féminisation des textes » »¹⁸. Pour Hélène Dumais, « Ajouter un suffixe féminin à la fin du nom masculin ne présente les femmes qu'à moitié, « comme si elles étaient accessoires. Ce qu'on met entre parenthèses est toujours moins important. »¹⁹

L'utilisation de ces formes a néanmoins l'avantage de contrecarrer la fameuse règle du masculin qui l'emporte, dans la mesure où ce mode tronqué s'applique également aux adjectifs et participes passés accordés avec le nom. Exemple : « les salarié.e.s motivé.e.s ». De plus, elles sont inclusives des personnes non binaires là où les doublets complets ne le sont pas.²⁰

Ces formulations, utilisées avec parcimonie et en alternance avec les autres techniques de formulation neutre ou de reformulation syntaxique peuvent donc être une option tout à fait pertinente.

Utilisation des formes tronquées

Toutes ces formes sont valables. Il existe néanmoins quelques précautions ou recommandations d'usage.

Aussi, l'utilisation des parenthèses soulève une opposition car le symbole équivaut à mettre les femmes entre parenthèses. Cela étant, c'est la forme préconisée par l'OQLF en cas d'espace restreint.²¹

La majuscule semble la plus militante. Elle est souvent utilisée par les milieux militants féministes.

Le point médian a l'avantage de se fondre plus dans le décor sans arrêter la lecture du mot (contrairement au point), tout en étant plus court que le tiret. Il a aussi l'avantage d'être utilisé uniquement à cet effet. Il est, cependant, difficile à trouver sur le clavier et nécessite une manipulation. De plus, pour le moment, les logiciels pour les personnes non voyantes ne savent pas lire le point médian.

Pour afficher le point médian

Sous Windows

alt + 250

Sous MacOs

alt (ou option) + maj + F (clavier français ou belge)

alt (ou option) + maj + H (clavier espagnol, canadien multilingue ou suisse)

alt (ou option) + maj + 9 (clavier américain, britannique, canadien anglais ou allemand)

Il est aussi possible de se créer soi-même un raccourci directement dans un logiciel de traitement de texte.

¹⁸ Basile Groussin, *op. cit.*, p.4

¹⁹ Annabelle Caillou, *op. cit.*.

²⁰ Laurent Aussant, *Respecter la non-binarité de genre en français*, Gouvernement du Canada, 2019.

²¹ Office québécois de la langue française, *Formation sur la rédaction épiciène*, p. 32.

>> FORMULATIONS NEUTRES

Dans ce cas, la phrase n'est pas féminisée, elle est plutôt « démasculinisée », c'est-à-dire rendue neutre. Elle s'adresse aussi bien aux femmes qu'aux hommes, qu'aux personnes non binaires.

Nom de fonction

Exemple : la direction, le rectorat, la rédaction, la présidence.

Noms collectifs

Exemple : le personnel, le corps étudiant, les gens, la population, la collectivité, l'équipe.

Noms ou adjectifs épiciènes

Exemple : membre, spécialiste, gestionnaire, médecin, artiste, responsable, cadre, universitaire, apte, habile.

Les pronoms épiciènes

Exemple : on, vous, quiconque, personne, plusieurs.

La Banque de dépannage linguistique propose une multitude de termes épiciènes et de formulations neutres pour remplacer l'utilisation de mots genrés. Dans cet [article](#), vous trouverez ainsi plusieurs alternatives.

Recourir aux options épiciènes permet d'éviter l'utilisation systématique du doublet et contribue à la fois à une plus grande inclusion et une meilleure lisibilité.

>> RÉCAPITULATIF DES DIFFÉRENTS PROCÉDÉS DE FÉMINISATION LINGUISTIQUE

Masculin générique

L'employé peut bénéficier d'une aide psychologique.

Doublet complet

L'employé ou l'employée peut bénéficier d'une aide psychologique.

Formes tronquées

L'employé.e peut bénéficier d'une aide psychologique.

Formulation neutre

Le personnel peut bénéficier d'une aide psychologique.

>> REPENSER LE TEXTE EN QUELQUES EXEMPLES

La féminisation des textes suppose aussi de repenser la structure des phrases, d'en changer la tournure et de faire preuve de créativité.

Dans ce tableau, vous verrez plusieurs façons de féminiser un texte.²²

La directrice ou le directeur veille au respect des politiques.	Nom de fonction La direction veille au respect des politiques.
La coordonnatrice pourra prendre des mesures disciplinaires à l'égard des employées et employés qui ne respectent pas les exigences.	Pronom épïcène La coordonnatrice pourra prendre des mesures disciplinaires à l'égard de toute personne qui ne respecte pas les exigences.
Le conducteur ou la conductrice doit éteindre son téléphone avant de partir.	Pronom personnel épïcène Si vous conduisez , éteignez votre téléphone avant de partir.
La direction fera une offre à la candidate ou au candidat qualifié.e pour le poste.	Adjectif épïcène La direction fera une offre à la candidate ou au candidat apte à occuper le poste.
Les expertes-conseils et experts-conseils de la commission formuleront des recommandations.	Nom épïcène Les spécialistes de la commission formuleront des recommandations.
Les ministres réuni.e.s à Vancouver publieront un communiqué.	Groupe prépositionnel En réunion à Vancouver, les ministres publieront un communiqué.
La ou le fonctionnaire doit suivre les règles relatives à l'après-mandat.	Utiliser le pluriel Les fonctionnaires doivent suivre les règles relatives à l'après-mandat.
En 2007, les femmes représentaient 61 % des diplômées et diplômés universitaires.	Forme nominale neutre En 2007, 61 % des diplômes universitaires ont été décernés à des femmes.
Les responsables d'équipe ont été convoqué.e.s pour 9 h.	Voix active La direction a convoqué les responsables d'équipe pour 9 h.

22 Le tableau présenté s'est inspiré en grande partie du site du *Guide de rédaction épïcène de Condition féminine Canada*.

Aller plus loin dans l'écriture inclusive

» LE MASCULIN NE L'EMPORTE PLUS

Un autre aspect de la féminisation des textes passe par l'abandon de la règle de grammaire du masculin qui l'emporte.

Les accords majoritaires et de proximité consistent à réactualiser d'anciennes pratiques d'accord pour ne plus pratiquer la règle idéologique du masculin qui l'emporte sur le féminin. L'accord majoritaire consiste à accorder en fonction du genre le plus représenté dans les termes relatifs, tandis que l'accord de proximité consiste à accorder avec le mot le plus proche, souvent le dernier mot d'une série.

Accord de proximité

Les femmes et les hommes présents ce soir / Les hommes et les femmes présentes ce soir.

Accord de majorité

Mille femmes et un homme étaient présentes / Mille hommes et une femme était présents.

Actuellement l'accord de proximité est recommandé par l'Office québécois de la langue française. Cependant, pour ne pas perturber les habitudes, l'OQLF préconise de mettre le féminin avant le masculin, de sorte que l'on continue à faire l'accord au masculin. « Quand un adjectif accompagne le doublet, on applique la règle de proximité et place le nom masculin près de l'adjectif pour éviter la discordance de genre entre un nom féminin et un adjectif masculin contigus. »²³

L'utilisation de la règle de proximité est donc toute relative. En effet, « Si les intentions sont bonnes, la finalité est la même et le masculin pluriel continue à l'emporter sur le féminin. »²⁴

Quelques alternatives pour ne plus faire l'accord au masculin :

- Remplacer l'adjectif par des synonymes épiciènes quand cela est possible;
- Utiliser la forme abrégée pour les adjectifs et participes passés, et ce même si l'on utilise le doublet complet ou un terme épiciène qui inclut des hommes, des femmes et des personnes non binaires;
Exemple : Les gestionnaires seront présent.e.s / Les étudiants et étudiantes se sont regroupé.e.s dans l'amphithéâtre.
- Repenser la structure de la phrase.
Exemple : « Les membres du personnel ont été convoqué.e.s en réunion » deviendra « La direction a convoqué les membres du personnel en réunion ».

» ÉCRITURE NON BINAIRE

Au-delà de l'équilibre femmes-hommes dans les textes, l'écriture inclusive amène à s'interroger sur d'autres enjeux linguistiques. Le neutre n'existant pas dans la langue française, comment parler des personnes non binaires? Ce questionnement est récent et peu de guides sur la rédaction épiciène ou l'écriture inclusive l'abordent. Or, il apparaît important de soulever la problématique. Comment, en effet, parler d'écriture inclusive si une partie de la population en est exclue.

23 Office québécois de la langue française, *Formation sur la rédaction épiciène*, p. 41

24 Basile Groussin, *op. cit.*, p.6.

« Comme le souligne Florence Ashley (juriste et bioéthicienne non binaire), les formules inclusives ne sont pas toujours respectueuses des personnes non binaires : bien souvent, elles visibilisent les femmes, mais elles ne reconnaissent pas l'existence des personnes non binaires. C'est le cas de l'exemple « les Canadiens et les Canadiennes ». À cet égard, les graphies tronquées [...] sont généralement perçues comme étant plus inclusives des personnes non binaires. »²⁵ Les termes épïcènes et les formulations neutres sont également des alternatives intéressantes.

Création de nouveaux termes

Parallèlement à l'ajout du genre « autre / précisez » dans les formulaires, les termes non genrés se répandent peu à peu pour inclure les personnes non binaires.

Il est possible de recourir à des néologismes épïcènes qui sont des mots issus de la contraction des mots masculins et féminins, comme **iel** (il et elle), **celleux** (celles et ceux) et **toustes** (tous et toutes), **froeur** (frères et sœurs), **heureuxe** (pour heureux et heureuse). On parle alors de rédaction bi-genrée.

Il existe aussi une rédaction non genrée qui suppose l'apparition de nouveaux termes indépendants.

Exemple : ul (au lieu de il ou elle) ; **mo** (pour mon ou ma.)

D'autres procédés alternatifs émergent comme l'utilisation d'exposants, de couleurs, d'espaces sous forme de carrés vides ainsi que de divers signes typographiques. Exemples : [ho|fe]mme, (homme comme femme), les innocent□.²⁶

La rédaction non binaire est récente, les techniques sont multiples et en pleine évolution. Leur connaissance et leur accessibilité sont encore limitées, ce qui peut poser problème en termes de compréhension et d'adhésion. Pour Lori Saint-Martin (traductrice, professeure de littérature et coordonnatrice à l'IREF), « dépasser la binarité – dans la langue comme ailleurs – est un exercice certes difficile, mais inspirant et nécessaire. »²⁷

Ajout d'une note explicative

Le fait d'ajouter une note explicative permet d'indiquer la prise en compte de la non-binarité et à minima de nommer l'enjeu.

À titre d'exemple, le Conseil des Montréalaises (CM) a opté pour cette note : « Les membres du CM sont sensibles à l'importance de prendre en compte les personnes non binaires et trans dans leurs communications et restent à l'affût des procédés d'écriture émergents. Considérant que ces procédés sont nouveaux, multiples et en constante évolution, et par souci de clarté, le CM préfère pour l'instant insérer la phrase suivante au début de ses textes : « L'engagement du CM à utiliser et à promouvoir un langage non sexiste est une étape vers l'adoption d'un langage qui représente et inclut les personnes non binaires et trans. » Le CM révisera sa position dans quelques années, à la lumière de l'usage commun de ces procédés d'écriture. »²⁸

D'autres types de notes circulent également : « Nous reconnaissons que certaines personnes ne s'identifient ni au genre masculin, ni au genre féminin. Nous avons opté pour une formulation neutre non genrée (ou épïcène) dans un esprit non discriminatoire ». ²⁹

25 Laurent Aussant, *op. cit.*

26 Mémoire du Conseil des Montréalaises, *Le langage non sexiste : un autre pas vers l'égalité entre les femmes et les hommes*, 19 août 2019, p. 12.

27 Melina Schoenborn, *Quand le masculin l'emporte sur le féminin*, Gazette des femmes, 22 juin 2017.

28 Mémoire du Conseil des Montréalaises, *op. cit.*, p. 13.

29 Mémoire du Conseil des Montréalaises, *op. cit.*, p. 12.

Au-delà de l'écriture

Au-delà de l'écriture, l'inclusion passe bien évidemment par le discours oral, mais également par la représentation des personnes dans l'espace, dans les événements, sur les visuels promotionnels ou tout autre type de communications. La communication peut renforcer l'effacement des femmes et d'autres groupes marginalisés ou bien véhiculer certains stéréotypes.

>> À L'ORAL

Il existe un hiatus entre l'oral et l'écrit. Aussi, comment être inclusif à l'oral?

Si certaines pratiques sont plus difficilement adaptables ou non recommandées (comme les graphies tronquées), la plupart des règles peut cependant s'appliquer. À l'oral, comme à l'écrit, il est important de ne pas représenter uniquement les hommes en favorisant les formulations neutres et les reformulations syntaxiques.

Si l'écrit offre plus de temps pour penser la phrase de façon inclusive, l'oral peut prendre davantage au dépourvu (sauf dans le cas de discours préparés). D'où la nécessité de prendre conscience des enjeux pour développer de nouveaux réflexes.

L'OQLF recommande d'éviter de prononcer, en la détachant, la finale de l'appellation au féminin : le -e d'employée ou le -le de professionnelle. Mais tout dépend toujours du contexte si l'on parle uniquement de femmes et que l'on veut justement mettre l'accent sur le caractère féminin de l'information, c'est une pratique qui peut tout à fait se justifier. **Exemples** : Les ingénieures ont plus de mal à faire valoir leurs points de vue. Si c'est déconseillé à l'écrit, à l'oral, on pourra également préciser « femmes ingénieures » lorsque l'on parlera spécifiquement de femmes.

Il n'y a pas de règles absolues. Le tout est d'user de bon sens pour s'assurer de l'inclusion autant que de la clarté de l'information.

>> DANS LES SUJETS D'UNE COMMUNICATION (TEXTES, IMAGES, VIDÉOS)

Le guide de communication non sexiste livre de nombreux conseils à ce sujet, tout comme pour le point suivant.³⁰

Pour un document donné ou un ensemble de documents, il s'agit de regarder qui fait l'objet d'une communication, que ce soit dans le texte (parmi les personnes nommées dans un article ou interviewées) ou dans les images (couverture, illustrations, photos, infographies) et de ré-équilibrer si nécessaire.

Il est également possible de jouer avec le texte et les images afin d'équilibrer les représentations des femmes et des hommes. Si l'illustration va dans le sens des stéréotypes, le texte (commentaire ou légende) peut compenser.

³⁰ La documentation Française, *op. cit.*, p. 47-51.

>> DANS LES ÉVÉNEMENTS (TRIBUNES ET TEMPS DE PAROLE)

Pour un événement donné :

- Veiller à avoir un bon équilibre parmi les conférencier.ère.s
(Un outil : l'application [ltcounts](#))
- Veiller également à équilibrer le temps de parole accordé à chaque personne
(Un outil : le site [arementalkingtoomuch.com](#))

Pour trouver des expertes, sachez qu'il existe des sites qui les répertorient :

- [Femmes Expertes](#) amplifie la voix des femmes pour un Canada plus démocratique
- [Le Manifeste des femmes en Tech](#) œuvre pour des événements technologiques paritaires

Le partage de l'espace, quel qu'il soit, contribue à rendre visible chaque individu. Une représentation réaliste et non stéréotypée passe également par des efforts pour diversifier les sujets sur lesquels on écrit. Aussi, il est important de veiller à ne pas enfermer les personnes dans les stéréotypes de genres et à les valoriser dans des rôles qui s'en détachent.

Conclusion : vers une inclusion plus large

Plus largement, l'inclusion dépasse les questions du genre. De la même manière qu'on ne peut ignorer la philosophie queer, il faut aussi veiller à ne pas tomber dans l'écueil universaliste et à rendre compte de l'ensemble de la population.

Plusieurs chercheur.e.s critiquent à la fois l'androcentrisme et l'ethnocentrisme de la langue. L'écriture et la communication inclusives se doivent donc de prendre en compte la dimension intersectionnelle.

« Dans les années 70, les *Black feminists* ont mis les féministes occidentales en garde contre les généralisations abusives : le groupe « femmes », traversé notamment par des rapports de classe, et de « race », est loin d'être homogène. »³¹

De qui parle-t-on quand on parle d'inclusion? Est-ce qu'on inclut vraiment tout le monde? Quels sont les efforts à mettre en place pour rejoindre certains groupes plus marginalisés? Les messages doivent-ils être livrés différemment? Le vocabulaire utilisé est-il accessible et clair? Faut-il identifier des canaux de communication spécifiques?

« La communication inclusive ne se limite pas uniquement aux règles grammaticales syntaxiques. Il faut aussi donner la parole aux personnes issues de telle ou telle communauté. »³² De même, elle doit être combinée avec d'autres moyens pour pouvoir réellement enrayer les inégalités entre les genres et entre les femmes elles-mêmes.

31 Anne-Sophie Tirmarche, *L'écriture Inclusive est-elle vraiment inclusive ?*, Forum Universitaire pour la Coopération Internationale au Développement (FUCID), 2019.

32 Basile Groussin, *op. cit.*, p. 8.

ÉPILOGUE

Ce guide montre l'importance du langage et de ses répercussions dans les constructions mentales et les représentations sociales. Il est de la responsabilité de tout le monde de veiller à véhiculer une langue égalitaire, non sexiste et qui ne soit discriminante pour personne.

Ce document met en lumière différentes techniques, chacune offrant des avantages et des inconvénients. « Le choix de stratégie dépend du contexte, observe Suzanne Zaccour. Créer un modèle standard de féminisation est difficile, voire impossible vu le caractère éclaté et organique du concept, juge-t-elle. Michaël Lessard insiste que la *Grammaire non sexiste* n'impose pas de méthode unique, mais témoigne de la pluralité des options. « L'idée n'est pas d'arriver à un consensus, sauf celui où le masculin ne l'emporte plus », déclare la coautrice. »³³

³³ Julie Levasseur, *op. cit.*.

A vintage typewriter is shown in a dark blue, semi-transparent overlay. The typewriter's keyboard, carriage, and various mechanical parts are visible. A large, bright red geometric graphic, consisting of two intersecting lines forming a stylized 'X' or a large triangle, is overlaid on the bottom-left portion of the image. The text 'BOITE À OUTILS' is centered in the upper half of the image in a white, bold, sans-serif font.

BOITE À OUTILS



Étapes clés & bonnes pratiques

La communication inclusive et non sexiste est l'affaire de tout le monde. Elle doit émaner de la direction et être appuyée par celle-ci pour pouvoir être insufflée aux équipes.

Étapes clés

- Impliquer les instances décisionnelles pour que la politique soit portée par la direction
- Questionner vos objectifs avec cette politique : qui vise-t-elle, qui doit-elle inclure?
- Rédiger une politique accompagnée d'un guide pratique dans lequel vous définirez les objectifs et les règles à adopter
- Intégrer les parties prenantes dans le processus
- Sensibiliser et former les équipes en interne et faire le suivi (identifier une ou plusieurs personne(s) ressource(s) pour assurer la révision des textes ainsi que la formation)

Bonnes pratiques

- Renoncer au masculin générique pour désigner les femmes, les hommes et les personnes non binaires (proscrire les notes statuant que le masculin est générique et inclut le féminin)
- Repenser le texte, trouver des alternatives neutres ou syntaxiques pour assurer l'inclusion tout en préservant la lisibilité et l'intelligibilité du texte
- Procéder à l'alternance des différentes techniques afin d'éviter la monotonie et la redondance
- Adapter la rédaction en fonction du type de texte (réglementaire, administratif, pédagogique, journalistique, informatif, promotionnel) et du public cible
- Appliquer les pratiques d'écriture inclusive également aux communications orales formelles comme les discours officiels
- Assurer l'inclusion sur tous les supports de communications (textes & visuels) et lors des événements (tribunes, temps de parole)

Exemple de guides

Guide de la CDEC de Québec : *Communication inclusive, guide pratique*, juin 2020.

Guide de la FEMUL : *Guide pour la rédaction inclusive à l'Université Laval*, novembre 2020.

Guide de l'UdeM : *Inclusivement Guide d'écriture pour toutes et tous*, novembre 2019.

Guide de Mots-Clés : *Manuel d'écriture inclusive*, septembre 2016.



Lexique

Accord de majorité (ou règle)

Accord avec le genre le plus représenté.

Accord de proximité (ou règle)

Accord en genre avec le nom le plus proche.

Doublet complet

Procédé de féminisation syntaxique qui consiste à énoncer une forme masculine ainsi que la forme féminine correspondante, coordonnées par « et » ou par « ou », quel qu'en soit l'ordre (les professeurs et professeures, l'étudiante ou l'étudiant, ceux et celles).

Écriture inclusive

Écriture qui, dans sa forme, tient compte de toutes les personnes dont elle traite.

Épicène

Forme linguistique (nom, adjectif, pronom) qui est la même au masculin et au féminin (exemples : responsable, spécialiste, artiste, scientifique, apte, quiconque, nous). Se dit aussi par extension d'une phrase ou d'un mode d'écriture.

Féminisation des mots

Aussi appelée féminisation lexicale, celle-ci touche les mots. Il s'agit de disposer d'une forme féminine (exemples : électricienne, développeuse web, ingénieure).

Féminisation des textes

Aussi appelée rédaction épicène, celle-ci consiste à abandonner progressivement le masculin générique et à ne plus représenter uniquement les hommes en utilisant différentes techniques comme la formulation neutre, l'utilisation de doublets féminins/masculins, les accords grammaticaux ou les reformulations syntaxiques.

Genre

Issu de l'anglais *gender*, le genre est un concept sociologique lié au fait d'être perçu comme un homme, comme une femme, ou tout autre identité située entre ces deux pôles. Le genre peut être influencé par des aspects psychologiques, comportementaux, sociaux et culturels. Il peut donc varier selon des critères purement subjectifs. Le genre d'une personne n'est pas nécessairement déterminé par le sexe qui lui a été assigné à la naissance ou son sexe biologique.

Genre grammatical

Catégorie fondée sur la distinction entre les sexes ou sur une convention et selon laquelle les noms, les pronoms et les mots qui s'accordent avec le nom peuvent varier selon que ce nom est, en français, féminin ou masculin.

Graphie tronquée (ou doublet abrégé)

Mot ou groupe de mots représentant un mot masculin et un mot féminin abrégés par un signe ou une majuscule (exemples : auteur.rice, étudiant-e-s, plombier/ère, salariéE).

Intelligibilité

Qualité d'un texte compréhensible, dont le sens est facilement accessible.

Intersectionnalité

Ce terme a été employé par Kimberlé Crenshaw en 1991 pour parler spécifiquement de l'intersection entre le sexisme et le racisme subis par les femmes afro-américaines. Le terme désigne aujourd'hui la situation de personnes subissant simultanément plusieurs formes de domination ou de discrimination dans une société. Notre identité repose sur plusieurs éléments, dont le sexe, l'origine ethnique, l'âge, la religion, l'orientation sexuelle, le revenu, une situation de handicap, etc. Ces multiples facteurs se recoupent et peuvent donner lieu à des discriminations croisées.

Lisibilité

Qualité d'un texte facilement déchiffrable du point de vue visuel.

Masculin générique

Emploi du genre masculin pour désigner l'ensemble de la population, femmes et personnes non binaires comprises. La fonction générique du masculin est fréquemment contestée : face à une appellation de personne au masculin, il faut faire un effort de décodage supplémentaire pour savoir s'il s'agit d'un masculin générique ou bien d'un masculin à valeur spécifique qui ne désigne que les hommes.

Néologisme

Tout mot de création récente ou emprunté depuis peu à une autre langue ou toute acception nouvelle donnée à un mot ou à une expression qui existaient déjà dans la langue. Les néologismes sont particulièrement utilisés dans la rédaction non binaire. Il s'agit ici de création de nouveaux mots.

Neutre

Épicène est couramment employé comme synonyme de neutre. Le sens premier de neutre, du latin *neuter*, n'est « ni l'un ni l'autre ». En effet, sans contexte, on ne peut attribuer de genre grammatical aux mots épicènes; par exemple, l'adjectif « charitable », en comparaison de « généreux » et de « généreuse ». La définition spécialisée de neutre est pourtant un peu différente. En sociolinguistique, on emploie le terme neutre, entre autres, pour caractériser des formulations qui désignent aussi bien les hommes que les femmes, mais qui possèdent un seul genre grammatical, qui leur est propre. Autrement dit, une formulation neutre ne présente pas d'alternance masculin/féminin. Par exemple, le « lectorat », de genre grammatical masculin, réfère à la fois aux lecteurs et aux lectrices.

Nom collectif

Nom qui désigne un ensemble de personnes, quel que soit leur genre : le personnel, la population, la collectivité.

Nom de fonction

Nom qui désigne la fonction que la personne occupe, plutôt que la personne elle-même : le rectorat, la rédaction, etc. Le nom de fonction et le nom d'unité administrative sont souvent assimilés l'un à l'autre.

Nom valise (ou mot valise)

Un mot-valise est un mot résultant de la fusion d'éléments empruntés à deux mots. La plupart du temps, ce télescopage à l'origine du mot-valise consiste à combiner la partie initiale d'un mot et la partie finale d'un autre mot, et à unir les sens respectifs de ces deux formes. Le nom valise est utilisé en rédaction non binaire. Il cumule alors les terminaisons masculine et féminine (exemple : acteurice, danseuseuse, toustes, ceuxx).

Non binaire

Se dit d'une personne dont le genre n'est pas strictement « homme » ni strictement « femme » ou qui n'est aucun des deux.

Non genré

Qui n'a pas de genre ou qui n'est pas organisé ou différencié selon le genre. Une formulation neutre est donc non genrée.

Rédaction épïcène

Rédaction qui, par des procédés comme la formulation neutre et la féminisation syntaxique, assure un équilibre de la représentation des hommes et des femmes dans les textes produits.

Rédaction non binaire

Ce style rédactionnel utilise la formulation neutre ainsi que des néologismes comme iel (à la place de il ou elle).

Transgenre

Se dit d'une personne dont le genre ne correspond pas à celui assigné à la naissance.



Ressources

Articles

- AUSSANT, Laurent. *Respecter la non-binarité de genre en français*, Gouvernement du Canada, 2019.
- CAILLOU, Annabelle. *Le débat sur l'écriture inclusive fait aussi rage au Québec*, Le Devoir, 16 nov. 2017.
- GHIULAMILA, Juliette et Pascale LEVET. *La mixité empêtrée dans les stéréotypes*, Cairn Info, 2006.
- GROUSSIN, Basile. *Résumé des recherches sur l'écriture inclusive*, Fondation McConnell, 20 mars 2019, 8 pages.
- LEVASSEUR, Julie. *L'ABC de la rédaction inclusive*, montrealcampus.ca, 20 sept. 2017.
- TIRMARCHE, Anne-Sophie. *L'écriture Inclusive est-elle vraiment inclusive ?*, Forum Universitaire pour la Coopération Internationale au Développement (FUCID), 2019.
- SCHOENBORN, Melina. *Quand le masculin l'emporte sur le féminin*, Gazette des femmes, 22 juin 2017.

Guides

- ARBOUR, Marie-Ève et Hélène DE NAYVE. *Formation sur la rédaction épiciène*, Office québécois de la langue française, 74 pages.
- BEAUDOIN, Sarah et Kenza BENNIS. *Le langage non sexiste : un autre pas vers l'égalité entre les femmes et les hommes*, Mémoire du Conseil des Montréalaises, 19 août 2019, 32 pages.
- BERTHELET Charles, *Le langage n'est pas neutre. Petit guide de rédaction féministe.*, Revue FéminÉtudes, Hors-série, 2014, 8 pages.
- CONDITION FÉMININE CANADA, *Guide de rédaction épiciène de Condition féminine Canada*.
- DIVERGENRES, *Règles de grammaire neutre et inclusive*. (Consulté en mai 2020.)
- HADDAD, Raphaël et Carline BARIC. *Manuel d'écriture inclusive*, Mots-Clés, sept.2016, 18 pages.
- LESSAR, Michaël et Suzanne ZACCOUR. *Grammaire non sexiste de la langue française*, Syllepse, 2017, 190 p.
- LA DOCUMENTATION FRANÇAISE. *Pour une communication publique sans stéréotype de sexe*, 2016, 68 pages.
- SAUVAGEAU, Maryse. *Guide de rédaction épiciène*, l'Union des municipalités du Québec (UMQ), juin 2019, 17 pages.
- UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL (UdeM). *Inclusivement, Guide d'écriture pour toutes et tous*, nov. 2019, 11 pages.

Outils utiles

- [Banque de dépannage linguistique](#) de l'Office québécois de la langue française
- [Répertoire des appellations des personnes](#) l'Office québécois de la langue française

Vidéos

- L'OBS, *Sexisme et écriture inclusive : le masculin doit-il forcément l'emporter sur le féminin*, nov. 2017.
- TYPHAINE D, *La Pérille Mortelle*, 2019.



La mission de la CDEC de Québec est de promouvoir le développement économique communautaire et social par l'accompagnement des entreprises d'économie sociale et la mobilisation des communautés autour de projets structurants visant la création de la richesse collective et l'amélioration de la qualité de vie.
